

Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ECHANGE DE TERRAINS AVEC SOULTE SUR LA ZAE LE PAS DAVID (BEAUVOIR-SUR-NIORT) AVEC L'ENTREPRISE AUTREMENT LOCATION (MODIFICATIF DE LA DÉLIBÉRATION DU 15 NOVEMBRE 2021)

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noélie FERREIRA à Mélina TACHE, Marcel MOINARD à Thierry DEVAUTOUR, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ECHANGE DE TERRAINS AVEC SOULTE SUR LA ZAE LE PAS DAVID (BEAUVOIR-SUR-NIORT) AVEC L'ENTREPRISE AUTREMENT LOCATION (MODIFICATIF DE LA DÉLIBÉRATION DU 15 NOVEMBRE 2021)

Monsieur **Gérard LEFEVRE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 15 novembre 2021 par laquelle la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé de procéder, avec l'entreprise Autrement Location (représentée par Pierre-Louis CHOMAUD), à un échange de terrains (avec soulte) situés sur la Zone d'Activités Economiques « Le Pas David » (Beauvoir-sur-Niort),

Considérant que les différentes opérations nécessaires à l'avancement du dossier (création de servitudes d'accès aux réseaux, divisions-bornages, levée d'hypothèque) ont pris plus de temps que prévu initialement, et que cette vente n'a par conséquent pas pu intervenir dans les délais impartis,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Confirme l'échange de terrains (avec soulte) situés sur la Zone d'Activités Economiques « Le Pas David » (Beauvoir-sur-Niort), avec l'entreprise Autrement Location, représentée par Monsieur Pierre-Louis CHOMAUD, selon les modalités d'échange initiales :

Biens cédés	Surface cédée	Bien acquis	Surface acquise	Différentiel surfaces échangées	Prix appliqué HT/m ²	Montant de la soulte HT	TVA	Montant de la soulte taxes comprises
097ZB0104 097ZB0090 097ZB0106p 097ZB0073p	4 350 m ²	097ZB0089p	330 m ²	4 020 m ²	10,00 €	40 200,00 €	8 040,00 €	48 240,00 €

- Prolonge le délai de signature de l'acte authentique de vente jusqu'au 30 septembre 2022,
- Précise que les autres mentions de la délibération du 15 novembre 2021, non contraires, restent applicables,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Gérard LEFEVRE

Vice-Président Délégué